

21.02.2013 - 12:45 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Initiative sur les résidences secondaires - l'étude du Seco confirme les craintes de la SSE

Zurich (ots) -

Les craintes de la Société Suisse des Entrepreneurs sont confirmées par la nouvelle étude du Seco. Ses craintes portaient sur le grave préjudice économique occasionné par l'initiative sur les résidences secondaires. En effet, il devrait y avoir jusqu'à 4'800 postes supprimés dans la branche de la construction, de sorte que cette dernière sera la principale victime du Oui à l'initiative Weber.

Selon le Seco, l'impact de l'initiative devrait être supportable pour notre économie, car ce sont surtout les étrangers qui perdront leur emploi. Pour la SSE, ce commentaire est cynique et inacceptable. Les travailleurs concernés en provenance surtout des pays de l'UE - soit du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie - habitent pour la plupart depuis de nombreuses années, voire des décennies dans les régions touristiques; leurs enfants y fréquentent les écoles et y suivent ensuite leur formation professionnelle. Si ces collaborateurs perdent leur travail, cela accélérera encore le processus de mutations structurelles dans les villages de montagne et ce processus s'engagera dans une orientation qui n'est pas souhaitable.

Réalisée par BAKBASEL sur mandat du Seco, l'étude «Conséquences de l'initiative résidences secondaires sur le développement régional du tourisme et de l'économie - état des lieux, relations de cause à effet et analyses fondées sur scénarios» peut être téléchargée depuis le site www.seco.admin.ch. En cas d'application stricte de cette initiative, les auteurs de cette expertise tablent sur une suppression de 8'600 emplois dans les régions touristiques, dont 4'800 concerneraient la branche de la construction.

Déjà après l'acceptation de l'initiative Weber par le souverain le 11 mars 2012, la Société Suisse des Entrepreneurs avait estimé que le nombre de postes menacé dans la construction serait de 8'000 à 10'000. Il est difficile de prévoir combien de travailleurs parmi ce nombre pourront continuer à y être employés en cas d'adaptation de la branche aux nouvelles conditions.

Contact:

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Mobile: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100733207> abgerufen werden.